Piscines Groupe G.A.

Créateur de piscines depuis 1972

Piscines Groupe G.A.

Créateur de piscines depuis 1972

Elégance !

Mega-Pool Prestige

Garantie 10 ans

Si l'on devait raconter l'histoire de la piscine en matériaux composites, on pourrait, sans hésitation, avancer qu'il y a eu un avant et un après MEGA-POOL.

Sa particularité .... 1ère piscine du genre avec formes et dimensions évolutives !
Ce concept, imaginé par Gérard Andrei en 1996, confère à ces modèles un caractère d'exception ! De par leurs caractéristiques avantageuses, ils peuvent concourir désormais, aux projets les plus audacieux.

MEGA-POOL PRESTIGE
Piscine majestueuse, dotée de deux escaliers avec banquettes-solarium immergées pour les adeptes du farniente...
D'un design parfaitement équilibré, elle inspire détente, espace et rêverie.

1996 marquera le début d'une nouvelle ère pour la piscine en matériaux composites !

Big-Pool Prestige

La BIG-POOL PRESTIGE ressemble comme deux gouttes d'eau à sa sœur aînée. Nous devrions dire comme quatre gouttes, puisque ce modèle se décline en deux dimensions.
De tailles plus modestes, mais présentant un fond plat, elle en reprend le même esprit. Les escaliers, majestueux, conservent la même emprise au sol, mais dimensionnent avantageusement ces bassins aux lignes épurées.

Plus de 250 modèles !

Garantie 10 ans

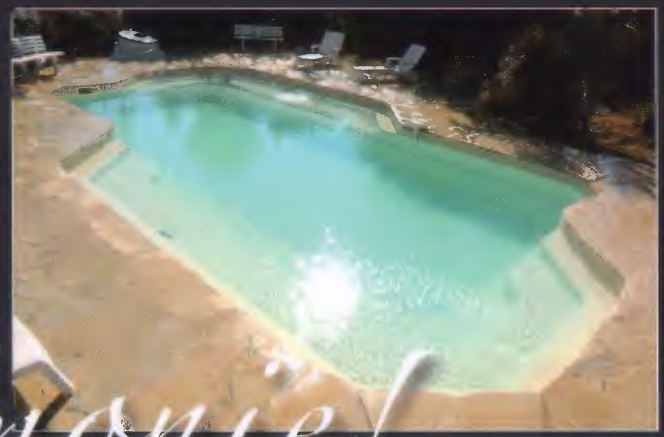

Harmonie!

Olympia

A ce jour, la gamme OLYMPIA représente tout simplement les réalisations les plus incroyables de toute l'histoire des piscines en matériaux composites !
Une ou deux plages immergées....,
Un ou deux escaliers... avec ou sans banquette immergée.....,
Peut-être un de chaque ?..... ou tout à la fois ?....

Excellence !

Choisir une OLYMPIA, c'est bénéficier d'un florilège de dimensions et de formes modulables qui accompagnent ces piscines aux contours ciselés, et autorisent sans retenue les compositions les plus subtiles, les plus fantaisistes.

Garantie 10 ans

Créateur de plus de 250 modèles !

Neuvea

La NEUVEA vient s'ajouter à cette gamme de piscines marquées par leur originalité.
Les lignes épurées du modèle NEUVA inspirent sobriété et sagesse.
Le confort n'a pas été négligé:
Deux plages immergées, enserrées dans des rectangles décalés dotent la piscine d'espaces de relaxation, très appréciables.
Des espaces permettant de s'aménager une pause détente au milieu des ébats aquatiques !

L'atelier de créations de Piscines Groupe GA, souhaitait densifier et compléter le catalogue des piscines, tailles XXL !

Design

Unique !

Des piscines de caractère, affichant tantôt sobriété, tantôt fantaisie, quelquefois un mixage de celles-ci, sans oublier convivialité et fiabilité !

Garantie 10 ans

Spécialiste des piscines de grandes dimensions, Piscines Groupe GA, propose également depuis la création en 1972, de PROVENCE POLYESTER, des modèles de dimensions plus conventionnelles, mais de formes toujours plus originales..
et quant à leur fiabilité....soyez sereins lorsqu'on sait faire de grands modèles.....

Spa-Swim

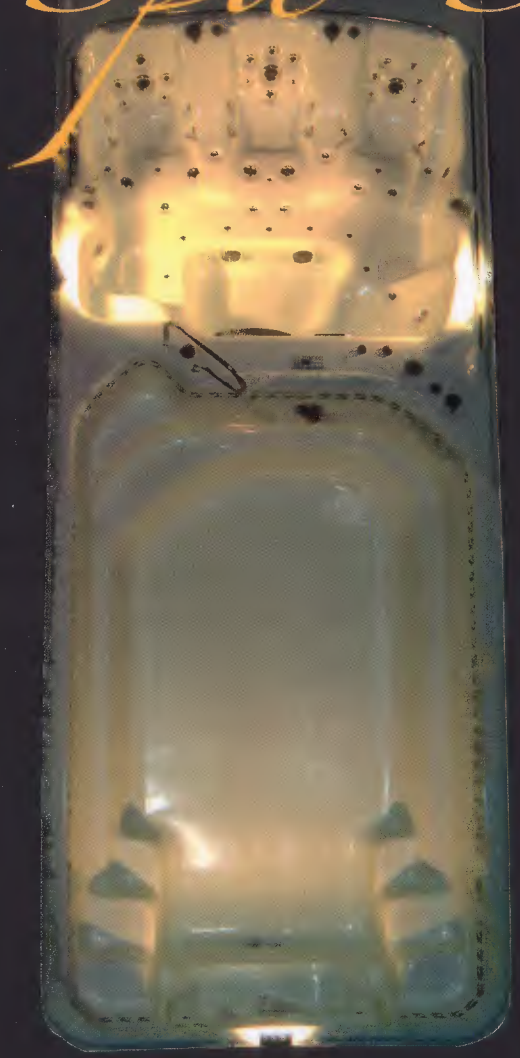

Une grande variété d'hydromassages, grâce à la multitude de buses orientables, rotatives et bi-rotatives.

UN CONCENTRE DE BIENFAITS .....

SPA-SWIM est un concept astucieux qui privilégie le bien-être absolu par l'hydrothérapie et l'exercice physique !
SPA-SWIM, c'est la communion de deux espaces-formes, le spa 5 places et la mini piscine à vocation sportive !
SPA-SWIM c'est au quotidien, paresse et prouesse dans les plaisirs de l'eau !

CONFORT
DETENTE
PERFORMANCE
DESIGN

5 places : 3 allongées, 2 assises.

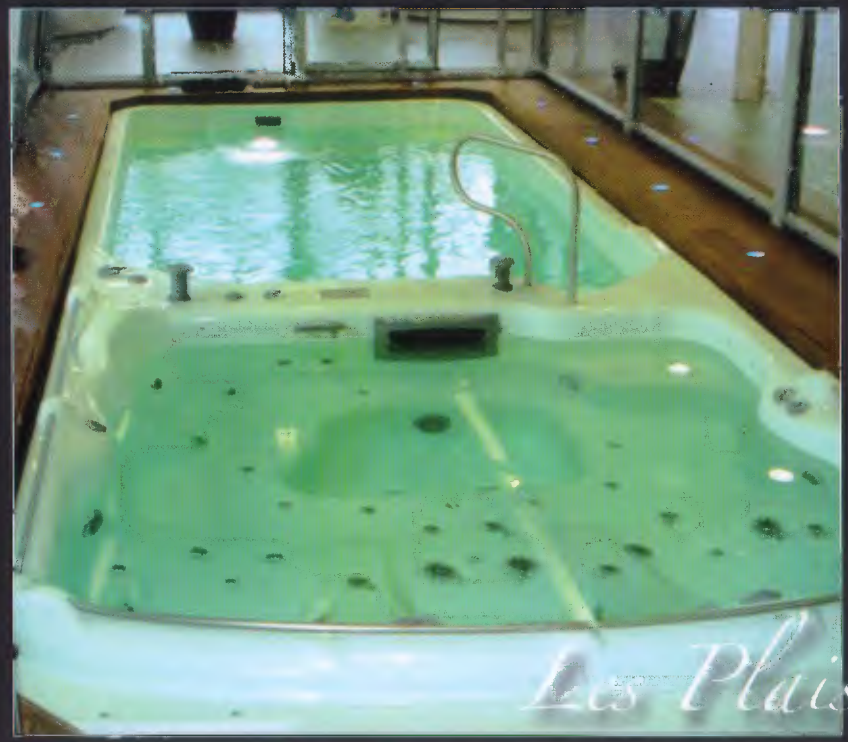

L'Ambiance'O

LA DETENTE, EN POLE POSITION ....
Une escale relaxante, un espace de convivialité.

Ambiance'o, animation rafraîchissante avec cascade de lumière et effet sonore à volonté.

La cascade d'eau est alimentée par la piscine.

Les Plaisirs de la relaxation !

Fiabilité, Garanties, Assurances

Fabrication Française

PISCINES GROUPE G.A. : UNE VALEUR SÛRE !

- Moteur incontesté de cette activité avec plus de 35 années d'expérience.
- Près de 80 000 piscines installées !
- Un groupe leader avec la plus forte production européenne.
- 7 unités françaises de production.
- 6 centrales à béton : margelles / dallages.
- 350 points de vente : France, Allemagne, Autriche, Suisse, Benelux, Royaume-Uni.
- 7 enseignes de référence.
- Plus de 250 modèles.
- Des formes variées : sobres, stylisées, personnalisables.
- Des dimensions adaptées : de 3,90 x 2,20 m à.....14,80 x 6,70m !
- Fonds : Plats ou en Pente.
- La couverture automatique : immergée ou hors-sol.
- Un procédé de production référencé ARCOPI, dont la couche de résistance est 4 fois plus épaisse que celle des VINYL- ESTER traditionnelles.
- Acteur du développement durable par l'utilisation de résines à faible émission de Composés Organiques Volatiles.
- TROPHEE D'OR de la Piscine 2008, catégorie Développement Durable.
- Un manuel d'installation approuvé dès 1997 par le bureau de contrôle CEP.
- **LE MEILLEUR DES ASSURANCES :**
  - **La capitalisation par AXA ASSURANCES.**
  - **Garantie décennale sur la STRUCTURE.**
  - **Garantie décennale sur le GELCOAT.**
  - **Garantie décennale sur l' ETANCHEITE.**

Garantie 10 ans

La qualité par l'expérience...

...l'expérience par le temps

depuis 1972 !

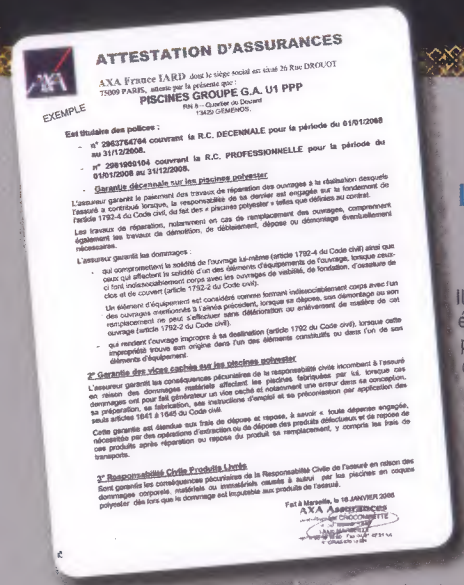

ATTESTATION D'ASSURANCES

AXA France IARD dont le siège social est situé 26 Rue DROUOT
75009 PARIS, assure par la présente que :
PISCINES GROUPE G.A. U1 PPP
RN II – Cluerier ou Douvrot
13420 GEMENOS

EXEMPLE

Est titulaire des polices :

- n° 2962764704 couvrant la R.C. DECENNALE pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.
- n° 2981989104 couvrant la R.C. PROFESSIONNELLE pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

- Garantie décennale sur les piscines polyester

L'assureur garantit le paiement des travaux de réparation des ouvrages à la réalisation desquels l'assuré a contribué lorsque, la responsabilité de ce dernier est engagée sur le fondement de l'article 1792-4 du Code civil, du fait des « piscines polyester » telles que définies au contrat.

Les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, comprennent également les travaux de démolition, de déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

L'assureur garantit les dommages :

- qui compromettent la solidité de l'ouvrage lui-même (article 1792-4 du Code civil) ainsi que ceux (qui affectent la solidité d'un des éléments d'équipements de l'ouvrage, lorsque ceux-ci font indissociablement corps avec les ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature de clos et de couvert (article 1792-2 du Code civil).

Un élément d'équipement est considéré comme faisant indissociablement corps avec l'un des ouvrages mentionnés à l'alinéa précédent, lorsque sa dépose, son démontage ou son remplacement ne peut s'effectuer sans détérioration ou enlèvement de matière de cet ouvrage (article 1792-2 du Code civil).

- qui rendent l'ouvrage impropre à sa destination (article 1792 du Code civil), lorsque cette impropriété trouve son origine dans l'un des éléments constitutifs ou dans l'un de ses éléments d'équipement.

2° Garantie des vices cachés sur les piscines polyester

L'assureur garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant à l'assuré en raison des dommages matériels affectant les piscines fabriquées par lui, lorsque ces dommages ont pour fait générateur un vice caché et notamment une erreur dans la conception, la préparation, la fabrication, ses instructions d'emploi et sa préconisation par application des seuls articles 1641 à 1645 du Code civil.

Cette garantie est étendue aux frais de dépose et repose, à savoir « toute dépense engagée, nécessitée par des opérations d'extraction ou de dépose des produits défectueux et de repose de ces produits après réparation ou repose du produit de remplacement, y compris les frais de transports.

3° Responsabilité Civile Produits Livrés

Sont garanties les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile de l'assuré en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés à autrui par les piscines en coques polyester dès lors que le dommage est imputable aux produits de l'assuré.

Fait à Marseille, le 16 JANVIER 2008
AXA Assurances

PRECISIONS SUR LES ASSURANCES !

Il n'est pas inutile d'apporter quelques éclaircissements sur un sujet qui préoccupe à juste titre les acquéreurs de piscines.

Le fabricant de piscines en matériaux composites est tenu à un certain nombre de garanties qui lui sont imposées par la loi.

Il s'agit de la garantie décennale des dommages compromettant la solidité de l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination.

En tant que vendeur le fabricant est également tenu des vices cachés pouvant affecter les bassins qu'il a produits. Ces garanties étant obligatoires, prétendre qu'elles sont offertes est dénué de sens. A ces garanties légales peuvent s'ajouter des garanties contractuelles, celles-la véritablement offertes avec ou sans supplément de prix.

Enfin ces garanties peuvent être assorties d'une assurance permettant au propriétaire de la piscine de se voir indemnisé avec certitude, celle-ci étant fonction de la fiabilité de la compagnie qui assure.

Les fabrications de l'ensemble des gammes de piscines **PGGA** sont bien évidemment garanties légalement. **Elles bénéficient en outre d'une triple assurance** de la compagnie **AXA**. Cette compagnie assure les désordres de nature décennale et les conséquences des vices cachés affectant les piscines fabriquées par **PGGA.** Cette compagnie assure également la responsabilité civile du fabricant c'est-à-dire les dommages causés à autrui et imputables aux piscines en matériaux composites fabriquées par **PGGA.**

Piscines Groupe G.A.,
Le seul fabricant de piscines en matériaux composites côté en Bourse !

AXA Assurance et Piscines groupe G.A., pour vous garantir le meilleur !

Piscines Groupe G.A. Leader Européen !

PISCINES GROUPE G.A..... LA PERFORMANCE !

Près de 80 000, c'est le nombre de bassins fabriqués depuis la création de Piscines Provence Polyester, enseigne emblématique du groupe !
Plus de 22 000 livrés en France, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, au Benelux et au Royaume-Uni entre 2005 et 2009 !
Près de 12 % de parts du marché Français de la piscine enterrée !
Cette performance est due au dynamisme qu'affiche ce groupe et à son esprit inventif, dont l'un des résultats est une offre très large de modèles, 250 au total, proposés par l'ensemble de ses marques :

Piscines Provence Polyester,
Union Piscines,
POP Piscines,
Astila Piscines,
Olympe Piscines,
Piscines D.X.,
Coveroll.

Toutes sont marquées par une diversité extraordinaire de formes, de dimensions, et d'avantages :

Sobriété et classicisme des rectangles,
Fantaisie et douceur des courbes,
Fonctionnalité et sécurité des banquettes immergées,
Originalité et charme des plages californiennes...
Personnalisation .... Si, dans la réflexion, un dilemme naissait, un mixage de ces caractéristiques pourrait être alors envisagé. De nombreux modèles de formes personnalisables pourront ainsi s'intégrer avec virtuosité, aux fantasmes créatifs les plus fous !

Créateur de piscines depuis 1972

Le regard que porte Gérard Andrei sur ses piscines depuis ses premières réalisations est à l'image de celui d'un sculpteur devant la pierre ou encore d'un peintre devant sa toile. Leurs objectifs étant d'imaginer l'harmonie des courbes, le mariage des couleurs et l'équilibre des formes. Toute la reflexion d'une création vient de l'inspiration et d'une vision commune à tout créateur qui se nomme, l'imagination. Laissez à votre tour, votre imagination réaliser son oeuvre.

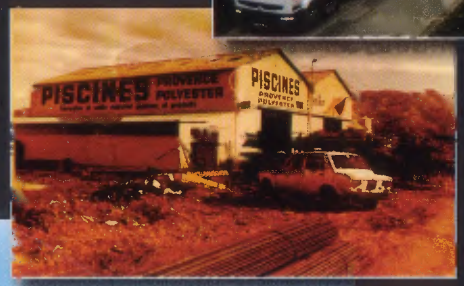

GROUPE GA PISCINES
Piscines Groupe G.A. - La passion

www.piscinesgroupega.com

FABRICATION FRANÇAISE

U1PPP
Parc d'activités - Quartier du Douard - RN8 - 13420 GEMENOS
Tél : 04 42 32 03 32 - Fax : 04 42 32 09 15

U2PPP
"La Mignereau" - 21320 POUILLY EN AUXOIS
Tél : 03 80 90 73 12 - Fax : 03 80 90 81 52

U3PPP
Avenue du Clain - 86130 DISSAY
Tél : 05 49 62 04 63 - Fax : 05 49 62 63 11

U4PPP
Lieu-dit "Rotstuden" 67320 WEYER
Tél : 03 88 01 24 00 - Fax : 03 88 00 72 65

U5PPP
Lieu-dit "Molère" 82340 SAINT LOUP
Tél : 05 63 94 90 50 - Fax : 05 63 29 24 33

U6PPP
Parc d'activité de la Libareterie - 53410 LA GRAVELLE
Tél : 02 43 58 12 00 - Fax :02 43 58 14 74

UNION PISCINES
Quartier Coulondre - RN 113 - 30670 AIGUES-VIVES
Tél : 04 66 35 25 90 - Fax : 04 66 35 16 33

PRODUCTION À L'ETRANGER DES MARQUES PGGA

ESPAGNE

EUROPA PISCINAS (ESPAGNE)
17483 VILAÜR (GIRONA)
Tél. 00 34 972 79 40 08 - Fax 00 34 972 79 44 47
23200 LA CAROLINA (JAEN)
Tél. 00 34 953 68 13 40 - Fax 00 34 953 68 11 98
06310 PUEBLA DE SANCHO PEREZ (BADAJOZ)
Tél. 00 34 924 57 04 00 - Fax 00 34 924 57 04 12
49660 CASTROGONZALO (ZAMORA)
Tél. 00 34 980 66 32 40 - Fax 00 34 980 66 31 43

ITALIE

S.F.P. UNION PISCINES (ITALIA)
VIA FERRETTI 3 - 14050 COAZZOLO ASTI
Tél. 00 39 01 41 87 01 57 - Fax 00 39 01 41 87 79 31

MAROC

PGAM1
Quartier industriel Lakhata, Had soualem, BP 394
26400 CASABLANCA
Tél : 022 96 31 67 - Fax : 022 96 31 68

Document et photos non contractuels. Marques et modèles déposés. 16/07/2010